



Mairie de Serres
Hautes-Alpes

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL n° 2023-069

Séance du 30 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente mai, à vingt heures trente minutes, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, M. ROUIT Daniel

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	15
Présents	11
Absents	4
Nombre de suffrages exprimés :	
Pour	12
Contre	0
Absentions	3

Date de convocation

25/05/2023

Date d'affichage

25/05/2023

Étaient présents :

Mme ARLAUD Véronique, Mme DERYCKE Mireille, M. LEBRUN Sébastien, Mme MAYER Arlette, M. PEUZIN Louis, M. PINERO Pierre, M. POURCHI Raymond, Mme RICHIER Delphine, Mme VERA Martine, M. WOSINSKI André Michel

Procurations :

Mme DENUT Jacqueline a donné pouvoir à Mme MAYER Arlette
M. DOS SANTOS Miguel a donné pouvoir à Mme ARLAUD Véronique
M. GAUTIER Adrien a donné pouvoir à M. PEUZIN Louis
Mme ROBERT Laetitia a donné pouvoir à Mme RICHIER Delphine

A été nommée comme **secrétaire de séance** : Mme DERYCKE Mireille

SUBVENTION À L'ASSOCIATION DEVOLUY RALLYE TEAM

Mme Delphine RICHIER, adjointe responsable de la commission Vie Associative, présente le dossier de demande de subvention déposé par l'association Dévoluy Rallye Team.

Ce dossier a été préalablement contrôlé et étudié par la commission précitée qui propose l'attribution d'une subvention de 500.00 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Mme Arlette MAYER, Mme DENUT Jacqueline (ayant donné pouvoir à de Mme Arlette MAYER) et M. Pierre PINERO s'abstenant :

- Décide l'attribution d'une subvention de 500.00 € à l'association Dévoluy Rallye Team

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Pour extrait conforme

Fait à Serres

Le Maire,

Daniel ROUIT



La Secrétaire de séance,

Mireille DERYCKE